

Rappel à Dieu de Monsieur Joseph Ogamo Bagnah
UN MESSAGE TRÈS IMPORTANT DE LA FAMILLE DU DÉFUNT Page 2

MADAME BADAGNAKI GNASSINGBÉ ÉLEVÉE À LA DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DU MONO Page 3



N° 900 du 12 février 2025 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

En un clic, payez votre TVM par sur l'application **OTR TVM** Disponible sur Google Play

FEDERER POUR BÂTIR www.otr.tg

Sénatoriales

ECHOS DE LA CAMPAGNE

LE MESSAGE DE SOSSOU VIWOTO VICTOR JAMES, CANDIDAT UNIR DE LA CIRCONSCRIPTION DU MOYEN MONO Page 4

PARFAITE COMMUNION ENTRE LE CANDIDAT ET LES GRANDS ÉLECTEURS DES COMMUNES BASSAR 3 ET 4 Page 2

ELECTIONS SENATORIALES 2025



Combattons la dégradation de nos routes en évitant de surcharger nos véhicules



Elections sénatoriales du 15 février 2025

LES CADRES UNIR DE LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE BASSAR ENTRENT EN CAMPAGNE

La campagne pour les élections sénatoriales du 15 février 2025 prochain a officiellement démarré à Bassar le vendredi, 7 février 2025 avec plusieurs rencontres.

L'essentiel du programme de cette première journée a été la rencontre des grands électeurs dans les communes Bassar 1 et Bassar 2 en présence de plusieurs cadres du parti Union pour la République (UNIR) dont le Pr. Tchoungui DARRE en qualité de superviseur de la campagne, les députés Yawanké Waké Gbati, Hatim Tchaboré, l'ancien ministre Gnoum, M. Kodjo Gnambi Garba, le candidat Djato Tassounti et bien d'autres.

Dans les deux communes Bassar 1 et 2, les Maires les responsables des structures de base, les cadres et militants du parti de la préfecture de Bassar ont échangé sur l'importance et la nécessité de se mobiliser pour une

participation en masse à ces élections.

Les différentes interventions ont porté sur le nécessité de soutenir le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, dans la mise en place des institutions de la 5ème république, dont la chambre haute qu'est la sénat.

Le candidat Djato Tassounti et sa suppléante, Mme. Yohou Wombrou Colette ont été présentés aux grands électeurs par le Directeur de campagne, l'honorable Yawanké Waké Gbati qui a délivré le message de campagne aux élus locaux.

Cette première journée a permis également à M. Kodjo Gnambi Garba, d'entretenir les grands électeurs sur les notions de la 5è République et l'importance des élections sénatoriales par M. Kodjo Gnambi Garba, Avocat général près la Cour Suprême du Togo.



M. Martin Tchourou a pour sa part présenté les grandes lignes des institutions de la République et le rôle des sénateurs dans la 5è République.

Ces deux communications ont permis aux élus locaux d'approfondir leurs connaissances en posant des questions d'éclaircissement aux

communicants.

L'essentiel du message du candidat a porté sur l'union des filles et fils Bassar pour un développement harmonieux de la préfecture. Le Gal. Djato a appelé la population de Bassar à plus de cohésion, à la tolérance et au changement de mentalités

pour bâtir un Bassar et un Togo unis forts et prospères. Il a par ailleurs attiré l'attention de tous sur le problème de sécurité en appelant les populations à la vigilance afin de démasquer les auteurs des actes criminels dans les communautés pour préserver la paix et la sécurité au Togo.

PARFAITE COMMUNION ENTRE LE CANDIDAT ET LES GRANDS ÉLECTEURS DES COMMUNES BASSAR 3 ET 4

Le deuxième jour des rencontres avec les grands électeurs dans le cadre de la campagne pour les élections sénatoriales du 15 février 2025 s'est déroulé dans les communes de Bassar 3 à Kabou et Bassar 4 à Sanda Kagbanda le samedi, 8 février 2025.

Les messages de campagne ont été relatifs à la cohésion sociale et au vivre-ensemble dans la paix et l'harmonie au sein des

communautés.

Les grands électeurs des cantons de Kabou et de Sanda ont suivi avec attention et intérêt la communication du Directeur de Cabinet de l'Assemblée nationale qui les a entretenus sur les institutions de la 5eme République.

M. Martin Tchourou a insisté sur l'importance et le rôle des sénateurs pour renforcer la démocratie qui soutend le régime

parlementaire.

Les élus locaux ont manifesté leur approbation pour le choix du candidat de Bassar et promettent de voter utile pour l'unité et la solidarité du peuple Bassar.

Les questions sécuritaires constituant une préoccupation majeure du gouvernement togolais, le candidat DJATO Tassounti a appelé les populations de Bassar en général et celles



des communes 3 et 4 en particulier à redoubler de vigilance afin de signaler aux autorités compétentes toute suspicion dans nos communautés.

La fin des rencontres avec les grands électeurs constitue la fin d'une étape primordiale de la campagne des Sénatoriales.

Rappel à Dieu de Monsieur Joseph Ogamo Bagnah

UN MESSAGE TRÈS IMPORTANT DE LA FAMILLE DU DÉFUNT

Pour tous vos messages de compassion et de bienveillance suite au rappel à Dieu de Mr Joseph Ogamo Bagnah

Ancien Ministre

Administrateur de Sociétés

Grand Officier de l'Ordre du Mono

Les numéros suivants sont à votre disposition

Moov : 97509191

Yas : 90366666

MADAME BADAGNAKI GNASSINGBÉ ÉLEVÉE À LA DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DU MONO

Une cérémonie solennelle de décoration s'est tenue le jeudi 6 février 2025 à Pya (Kozah), au cours de laquelle le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé a élevé Madame Hubertine Badagnaki Gnassingbé à la Dignité de Grand Officier de l'Ordre du Mono.

Ce geste de haute portée à l'endroit de l'épouse de feu Gnassingbé Eyadéma, Père de la nation togolaise, est un acte de reconnaissance aux œuvres d'une grande per-

sonnalité qui a consacré une partie de sa vie au service de la nation par ses contributions discrètes, ses conseils aux côtés de l'ancien chef de l'Etat.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités politiques, administratives, religieuses traditionnelles et plusieurs membres de la famille. Tous ont félicité la récipiendaire et exprimé leurs remerciements au chef de l'Etat pour cette distinction honorifique au nom de la République.



LE CHEF DE L'ETAT HONORE DES ANCIENS PRÉSIDENTS AMIS DU PÈRE DE LA NATION

Dans la ferveur de la commémoration du 20^e anniversaire du décès du Président Eyadéma, le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a décerné le 5 février 2025 à Kara, des distinctions honorifiques à deux anciens Présidents africains.

En effet, les anciens Présidents du Bénin Nicéphore Soglo et du Tchad Goukouni Oueddeï ont

leur engagement et leur confiance inébranlable aux initiatives unificatrices du Président Eyadéma, comme un bon père de famille.

Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le Colonel Hodabalo Awate dans son discours de circonstance, a salué la présence de ces hautes personnalités du continent qui traduit la chaleur de la fra-

par le Père de la Nation et son engagement pour la consolidation de la paix et l'intégration économique et des peuples que ce soit à travers la création de la CE-DEAO ou la transformation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en Union africaine (UA).

« Le Président Eyadéma était un défenseur infatigable de l'unité et de la solidarité africaine, nourries à la sève des valeurs et des traditions de sa terre natale. Sa vision stratégique reposait sur la conviction que l'unité politique et économique de l'Afrique était essentielle pour contrer la marginalisation du continent sur la scène internationale » a-t-il précisé. Grâce à son entregent, le Général Eyadéma a réussi plusieurs médiations dans les crises au Libéria, en Côte d'Ivoire, au Sierra Leone, au Tchad entre autres.

« Les talents de médiateur du Président Eyadéma ne sont pas un secret pour personne. Qui ne se souvient du Président Eyadéma en 1979 traversant le fleuve Chari à bord d'une pirogue alors que la situation sur le terrain n'était guère enviable. L'homme politique qu'il était, chérissait la paix » a déclaré le Colonel



Hodabalo Awate.

Les récipiendaires ont remercié le chef de l'Etat pour cette marque d'attention. Ils ont saisi l'occasion pour saluer tour à tour le charisme du Président Eyadéma, son sens du devoir et son attachement indéfectible aux valeurs de paix et de solidarité et son implication dans les efforts de paix sur le continent. Ces hommages s'inscrivent

dans la continuité des actions visant à préserver la mémoire du Père de la Nation et à renforcer l'unité nationale et africaine autour des valeurs qu'il a incarnées. Ils témoignent également de la volonté des autorités togolaises de perpétuer les liens d'amitié et de coopération avec ceux qui ont marqué l'histoire du pays et du continent aux côtés du Président Eyadéma.



été élevés à la dignité de Grand-Croix de l'ordre du mérite. Ce geste symbolique traduit la reconnaissance de

ternité et la solidarité africaine.

Il a rappelé l'héritage laissé

Sénatoriales 2025 au Togo

LE MESSAGE DE SOSSOU VIWOTO VICTOR JAMES, CANDIDAT UNIR DE LA CIRCONSCRIPTION DU MOYEN MONO

● ENSEMBLE FAISONS AVANCER NOTRE PRÉFECTURE ET NOTRE RÉGION AU SÉNAT

La campagne électorale pour les élections sénatoriales du 15 février 2025 au Togo bat son plein. Les différents candidats et leur staff ont entamé les rencontres avec les grands électeurs de leur circonscription électorale. A la suite d'une rencontre d'échanges qui a eu lieu le dimanche 09 février 2025, le candidat du moyen mono, Monsieur SOSSOU Viwoto Victor James, s'est adressé aux grands électeurs du ressort de sa circonscription. Il s'agit d'une invite au renforcement de l'unité des fils et filles du Moyen Mono, et par ricochet aux fils et filles de tout le Togo. "Je voudrais juste vous dire que notre pays le Togo avance. Il avance avec celui que nous avons tous fait confiance et qui nous démontre chaque jour que Dieu fait son leadership inégalé dans la conduite des affaires de notre cher pays le Togo. Faure Essozimna Gnassingbé, c'est de lui qu'il s'agit. Malgré les difficultés économiques qui frappent le monde entier, et dont notre pays n'est pas épargné, il use de son leadership en terme de bonne gouvernance pour nous garantir au Togo le bien-être, la sécurité et surtout la stabilité. Son engagement pour une démocratie participative est une réalité, et c'est pour cela qu'il faut



« Ensemble, faisons avancer notre région au sénat »

se mobiliser pour que ces élections sénatoriales qui sont une première dans notre pays, soient une grande réussite. Je sais compter sur vous et vous pouvez également compter sur moi comme à l'accoutumée. Ensemble faisons avancer notre préfecture, notre région et d'une manière générale notre pays", a laissé entendre le candidat SOSSOU. Cette rencontre d'échanges a été l'occasion de renforcer la compréhension des électeurs sur le

rôle du Sénat dans une démocratie parlementaire. Les intervenants se sont appuyés sur la constitution de la 5ème république à travers certains articles pour démontrer que la présence d'un sénat dans le nouveau schéma politique dans notre pays était une nécessité, contrairement à certains qui prétextent que le Togo est un petit pays et n'a donc pas besoin d'un sénat. "Il faut regarder la préfecture du Moyen Mono et non la personne de SOSSOU dans ces élections", a indiqué l'un des orateurs. Selon lui, il ne s'agit plus d'un quelconque parti politique, mais il s'agit des intérêts du Moyen Mono. Et en tant que tels, tous les grands électeurs quels que soient leur bord politique doivent se mobiliser pour aller voter le candidat SOSSOU, qui est une référence en matière d'expérience dans les différentes affaires de la cité. "Un sénateur n'est pas n'importe qui", a indiqué le ministre Trimua, présent en qualité de militant membre de la majorité au pouvoir. Il a rappelé les qualités d'homme rassembleur, un

grand Manager proche de ses communautés et qui est à l'écoute de ces dernières, qu'est Monsieur SOSSOU. Pour M Trimua, être sénateur requiert un parcours donné, une expérience sur le temps, une connaissance des réalités sur le terrain. D'où la nécessité d'avoir des personnes d'un certain âge. Une manière de battre en brèche ceux qui critiquent le retour de certaines personnalités dans la vie politique à travers le sénat. Ces échanges se sont terminés dans une atmosphère conviviale et avec la promesse de la mobilisation pour la réussite des ces élections. La campagne se poursuit avec d'autres rencontres prévues cette semaine dans la préfecture. Le message de SOSSOU Viwoto Victor James, candidat aux élections sénatoriales du 15 février 2025 dans la préfecture du Moyen Mono Chers grands électeurs du Moyen Mono, Je me présente devant vous, Victor Viwoto Sossou, candidat aux élections sénatoriales du 15 février 2025. Natif de cette région qui me tient tant à cœur, je suis profondément attaché à ses valeurs, ses traditions et son développement. Tout au long de ma vie, j'ai cultivé des liens étroits avec nos populations à la base, partageant leurs joies et leurs peines. J'ai été témoin de leurs défis quotidiens et de leur aspiration à une vie meilleure. C'est pourquoi, je



« Pour un sénat qui œuvre pour le progrès de tous »

m'engage à porter leurs voix au Sénat, à défendre leurs intérêts et à œuvrer sans relâche pour l'amélioration de leurs conditions de vie. J'ai connaissance des défis qui se présentent à nous. Je crois fermement que c'est en travaillant ensemble, main dans la main, que nous pourrions construire un avenir prospère pour notre préfecture, région et d'une manière générale notre pays. Je suis convaincu que mon expérience, ma connaissance du terrain et mon engagement sincère sont des atouts précieux pour représenter dignement notre préfecture le Moyen Mono au Sénat. Ensemble, faisons du Moyen Mono une région modèle, où chacun peut vivre dans la dignité et l'épanouissement.

SOSSOU Viwoto Victor James.

Togo

UN CONTENEUR TOMBE D'UN TITAN, TUE UN JEUNE HOMME ET FAIT DEUX BLESSÉS - LE MMLK EXIGE DES MESURES CONCRÈTES

● UN DRAME DE PLUS SUR LES ROUTES TOGOLAISES

Le Mouvement Martin Luther King (MMLK) exprime son indignation et sa consternation face à l'accident tragique survenu ce 8 février 2025 à Togblé, sur la nationale n°1. Un jeune homme a trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessés après qu'un conteneur mal ou non fixé sur un titan s'est détaché et s'est écrasé sur eux. Ce drame relance une fois encore le débat sur la sécurité des transports de marchandises lourdes au Togo. Pourquoi un tel accident se produit-il encore alors qu'il aurait pu être évité par des mesures de contrôle strictes ? Comment se fait-il qu'un camion transportant un conteneur mal arrimé puisse circuler librement sur les routes du pays sans qu'aucun contrôle ne soit effectué ? Jusqu'à quand les citoyens togolais devront-ils payer de leur vie l'irresponsabilité et la négligence des autorités en charge de la réglementation du transport

routier ? Un problème récurrent et un manque de volonté politique. Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'un tel drame survient au Togo. Ces dernières années, plusieurs accidents similaires ont été enregistrés, causant des pertes en vies humaines et des blessures graves. Chaque fois, l'indignation est grande, des promesses sont faites, mais aucune mesure concrète et efficace n'est mise en place pour éviter que l'histoire ne se répète. L'absence de contrôles rigoureux à la sortie du port autonome de Lomé, le laxisme dans l'application des normes de sécurité et l'impunité dont bénéficient certains transporteurs sont autant de facteurs qui favorisent ces accidents évitables. Les responsables du transport des conteneurs doivent être soumis à des règles strictes et subir des sanctions exemplaires en cas de manquement aux normes de sécurité. Il est inconcevable qu'un pays en



plein essor économique laisse perdurer de telles négligences, mettant ainsi en péril la vie de ses citoyens. La sécurité routière ne peut être reléguée au second plan, car chaque vie perdue à cause de l'irresponsabilité est une tragédie qui aurait pu être évitée.

Les exigences du MMLK : des actions fortes et immédiates Face à cette situation alarmante, le MMLK condamne fermement cette nouvelle tragédie et exige :

1. L'ouverture immédiate d'une enquête indépendante afin d'identifier les responsabilités dans cet accident, qu'il s'agisse

du transporteur, du propriétaire du conteneur ou des autorités chargées du contrôle des camions sortant du port.

2. La mise en place d'un mécanisme de contrôle strict à la sortie du port et sur les axes routiers principaux, avec des sanctions exemplaires en cas de non-respect des règles de sécurité.

3. Une réforme urgente du cadre réglementaire du transport de marchandises lourdes, incluant des exigences plus strictes en matière de fixation des charges et des inspections régulières des véhicules de transport.

4. Une indemnisation juste et rapide des victimes et de leurs familles, afin que la douleur de cette tragédie ne soit pas aggravée par une absence de soutien financier et moral.

5. Un suivi rigoureux des engagements pris par les autorités, pour que les mesures annoncées ne restent pas lettre morte comme ce fut souvent le cas par le passé.

Justice et responsabilité :

une attente forte des citoyens

Le MMLK rappelle que la vie humaine ne doit pas être banalisée et que chaque citoyen togolais a le droit d'évoluer dans un environnement sécurisé. Les familles endeuillées et les blessés de cet accident ont droit à la justice. Ils ne doivent pas être abandonnés à leur sort, comme ce fut trop souvent le cas dans des affaires similaires.

Le gouvernement togolais a aujourd'hui une responsabilité historique : celle de prendre des mesures immédiates et efficaces pour empêcher de nouveaux drames. Il ne suffit pas de condamner les accidents après coup ; il est urgent de mettre en place des mécanismes de prévention rigoureux pour protéger les citoyens.

Le MMLK présente ses sincères condoléances à la famille de la victime et exprime sa solidarité aux blessés. Il reste mobilisé pour que justice soit rendue et que des solutions concrètes soient enfin mises en œuvre. Le temps des discours est révolu. Place aux actions.

Lomé, le 8 février 2025
MMLK - la voix des sans voix

Concours médiatique de l'OTR

LE DÉLAI DE DÉPÔT DES PRODUCTIONS PROLONGÉ JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Les professionnels des médias souhaitant participer au concours médiatique de l'Office Togolais des Recettes (OTR) disposent d'un délai supplémentaire pour soumettre leurs productions.

La date limite de dépôt, initialement fixée au 31 janvier 2025, est désormais repoussée au 28 février 2025 à 17h. L'annonce a été faite, mardi 4 février 2025 par Fabrice Petchezi, président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), coorganisateur du concours aux côtés de l'OTR.

« L'OTM informe les professionnels des médias que le concours de production médiatique, organisé en collaboration avec l'Office Togolais des Recettes (OTR) sur le thème : 'Les réformes majeures de l'OTR de 2014 à



2024', voit sa date limite de dépôt prolongée jusqu'au 28 février 2025 à 17h », précise le communiqué officiel.

Ce concours vise à récompenser les meilleures productions journalistiques mettant en lumière les réformes entreprises par l'OTR au cours des dix dernières années. Il offre une tribune d'expression aux professionnels des médias, leur permettant d'analyser et de décrypter l'impact de ces évolutions sur la fiscalité et l'économie togolaises.

Les journalistes intéressés bénéficient ainsi d'un temps additionnel pour peaufiner leurs productions et les soumettre dans les délais impartis.

Le concours est ouvert exclusivement aux journalistes travaillant au sein d'un média agréé au Togo.

Avec cette initiative, l'OTR et l'OTM réaffirment leur engagement en faveur de l'excellence journalistique, tout en encourageant une meilleure compréhension des politiques fiscales et économiques du pays.

Avec afreepress.net.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 10 AU 17 FÉVRIER 2025

PHARMACIE ETOILES

☎96 27 05 05 10 Av. Nouvelle Marche

*PHARMACIE 31EN•IE

ARRONDISSEMENT*
☎96 32 97 71 Bd. du 13 Janvier, rès de l'Immeuble FIATA

PHARMACIE AMESSIAME-BE

☎96 32 97 60 Marché de Bè

PHARMACIE PORT

☎70 41 54 53 Face Hôtel Sarakawa

PHARMACIE HORIZON

☎90 56 52 56 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble AAC.

PHARMACIE AVE MARIA

☎99 03 20 12 Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes) rès du CHU Tokoin

PHARMACIE AMITIE

☎70 25 62 57 72 Av. des Hydrocarbures SOTED

PHARMACIE BON SECOURS

☎70 45 76 74 Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca

PHARMACIE BAH

☎90 55 79 59 Bd mo, Face EPP Hédzranawé

PHARMACIE CITRUS

☎70 44 59 24 Attiégoou Carrefour DVA Grand Contournement

PHARMACIE ISIS

☎70 44 83 87 Avenue Jean Paul II près des rails NUKAFU Gakpoto

PHARMACIE YEM-BLA

☎90 88 98 72 258 Av. Akéï face à la Résidence

PHARMACIE FRATERNITE

☎96 80 09 19 Hédzranawé rès de la Clinique St Joseph

PHARMACIE APOTHEKA

☎70 44 33 33 Face siège Fédération Togolaise de Football route de Kegué

PHARMACIE SEPOPO

☎70 34 65 65 ADAKPAME grand contournement, rondpoint Sawleto non loin de la station Somayaf

PHARMACIE O GRAIN D'OR

☎71 90 11 66 Ahadji - Kpta, Rue Carrefour Zorrobar, Grand Contournement, Lomé

PHARMACIE 2000

☎22 70 85 87 BE KPOTA près du Marché Dzifa

PHARMACIE BETHEL

☎98 58 64 64 ADIDOGONIE Soviépe, bd du 30 Août, face OraBank et Banque Atlantique

PHARMACIE DES ECOLES

☎22 51 75 75 Face L cée Techni ue Adido omé et rès du CEG, Route de Kpalimé

PHARMACIE EL-NISSI

☎99 73 39 32 Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apéd0k0è-Gbomamé à 200 m de la station total d'Apédokoè

PHARMACIE HOSANNA

☎97 77 69 59 Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station service SANOL

PHARMACIE MAGNIFICAT

☎70 44 51 59 Adidogomé yokoè Agblégan à 100m du palais royal de Yokèè

PHARMACIE GREENRX

☎92 96 19 19 Segbe dans l'immeuble Mabiz Plaza Non loin du Rond point Douane

PHARMACIE MATHILDA

☎22 51 15 34 Route PATASSE - Lomégan - ODEF

PHARMACIE EL-SHADAI

☎22 51 44 25 Face Ecole Théologie ESTAO

PHARMACIE ENOULI

☎22 25 90 68 Station d'Agbalépédogan

PHARMACIE LE GALIEN

☎22 51 71 71 Rue Pavée d'Adidoadin

PHARMACIE DES ROSES

☎70 42 37 72 AGOE - Vak ossito, près de l'entreprise de l'Union

PHARMACIE BETANIA

☎96 80 10 11 Rue Sito, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah

PHARMACIE VOLONTAS DEI

☎70 42 23 60 Avédi Carrefour "SUN CITY" face à l'ancien bar Sun City

PHARMACIE EL-SHAMMAH

☎70 43 25 85 Sise à Amadahomé à côté de la Maison des Jeunes

*PHARMACIE NOTRE DAME DE

LOURDES*
☎70 44 01 01 Carrefour Maison Blanche en allant à "Deux Lions" en face de STAM

PHARMACIE LA GRÂCE

☎22 25 91 65 Près de l'Auber e Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè

PHARMACIE LE ROCHER

☎92 30 06 56 Agoèzongo, sur la route national N° 1, près du terrain de jeu de golf

PHARMACIE EL NOUR

☎97 79 93 74 AGOE - Alinka non loin du CMS Togblekopé

PHARMACIE ZILIDJI

☎92 61 66 08 Derrière le marche d'agoè zongo

PHARMACIE REGINA PACIS

☎70 45 98 58 ADETIKOPE, Rte National N° I près du bar sous l'Antenne

PHARMACIE SATIS

☎70 44 85 17 Agoè-Logopé face CEG Agoègnivé Ouest Kossi an sur la rue de 50m

PHARMACIE DENIS

☎93 08 46 40 AGOE Kové

PHARMACIE EMMAÜS

☎70 40 25 40 Sur la route de Mission Tové à côté du bar Solidarité

PHARMACIE CHARITE

☎90 65 21 90 A côté du CEG d'Agoè-Nyivé

PHARMACIE ZOSSIME

☎70 46 26 64 AGOE - Zossimé, près du marché

PHARMACIE St PHILIPPE

☎90 67 33 24 SANGUERA, Rte Lomé-Kpalimé près de la Station service OANDO

PHARMACIE EVA

☎92 16 32 32 SANGUERA Klikamé, Non loin du T-OIL

PHARMACIE OBSERVANCE

☎70 74 22 22 SOGBOSSITO, en face de la station Total Energies à Côté du Cam BIR

PHARMACIE MBA

☎70 27 81 81 Agoè-Lé bassito. Route de Mission Tové, 300 mètres a 's le marché de Légbassito

PHARMACIE DE L'EDEN

☎70 42 13 98 Route d'Aného, face Cité Baguida

PHARMACIE AVEPOZO

☎93 01 73 51 AVEPOZO BeKome à côté de la place publique 04BP: 353 Lomé-Togo

PHARMACIE LUMEN

☎70 41 68 36 DJAGBLE En face de l'EPP plakomé

PHARMACIE HELENE

☎96 98 15 15 Aveta face au marché d' Aveta

**Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-
nous au
90 26 15 54**

**Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61**

Directeur de Publication

Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59

E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

**Le Messenger, Votre journal
préférédans les kiosques
tous les mercredis**

LA LOI FISCALE 2025 EXPLIQUÉE AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) organise depuis ce mardi 11 février à Lomé, une séance d'information et de sensibilisation sur la nouvelle loi fiscale 2025 à l'endroit des opérateurs économiques.

L'objectif de cette sensibilisation est d'une part, de fournir aux participants, une lecture claire et détaillée des nouvelles dispositions fiscales, budgétaires et douanières introduites par la loi des finances 2025, et d'autre part, leur permettre d'anticiper et d'adapter leurs stratégies en fonction des évolutions réglementaires. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des missions de formation, d'information et de sensibilisation de la CCI-Togo sur des sujets importants pour les acteurs du secteur privé. "L'une des missions de la CCI-Togo est d'accompagner les en-

treprises. Il y a toujours des difficultés au cours du cheminement des entreprises entre autres des problèmes de gestion, d'incompréhension. Ces difficultés amènent les entreprises à disparaître et c'est ce que nous voulons éviter aux entrepreneurs à travers ces formations", a affirmé le Président de la CCI-Togo, Dr José Kwassi Symenouh.

Selon PIDASSA Awali, directeur général du cabinet FIS-CCA-RH (Fiscalité, Comptabilité, Contrôle Audit et Management des Ressources Humaines) en charge de la formation, la loi des finances 2025 introduit de nouvelles mesures visant à renforcer la croissance économique, à stimuler l'investissement et à améliorer la gouvernance budgétaire. Il a ainsi souligné que des points majeurs vont être abordés au cours de cette rencontre



entre autres les nouvelles dispositions fiscales et leurs impacts sur l'activité des entreprises, l'augmentation du budget national, le renforcement des recettes fiscales, le soutien au secteur privé à travers des mesures fiscales incitatives, telles que la réduction des droits d'accises sur certains produits locaux et une baisse de 50% des droits de douane sur le gazole destiné aux industriels.

PIDASSA Awali a donc encouragé les participants à tirer pleinement profit de cette sensibilisation en posant des questions, en partageant leurs préoccupations. Il est donc impératif que vous, acteurs du secteur économique, puissiez en comprendre les implications, les opportunités et les défis.

"Nous sommes ici pour vous accompagner et pour faire en

sorte que cette loi des finances soit un levier de croissance et non une contrainte pour vos activités", a-t-il ajouté. La loi des finances constitue un cadre stratégique fondamental pour le développement économique du Togo. Elle détermine les orientations budgétaires et fiscales qui impacteront directement l'environnement des affaires, les entreprises et les investissements.

10eme Édition du Tournoi de la Révélation à Atikpame

WOGBA ET ADOSSOUPEME SE NEUTRALISENT POUR LA 1ÈRE JOURNÉE

La 10eme Édition du Tournoi de la Révélation à Atikpame dans la Commune Vo1 a été lancée samedi, dernier avec un match inaugural à la clé qui a opposé l'équipe de Wogba et celle des Scorpions Noirs d'Adossoupeme.

Au coup d'envoi du match c'est l'équipe de Wogba qui a su afficher ses intentions avec de courtes passes. Cette stratégie a été payante avec l'ouverture du score à la 10 eme minute par Dokpo Komi à la suite d'une hésitation du portier Awouté Francis d'Adossoupeme.

Mais l'équipe de Wogba a été handicapée à la 28eme minute par l'expulsion de Hoinsou Djamessi à la suite d'un coup de poing à l'adversaire. Le jeu s'équilibre dès lors jusqu'à l'égalisation à la 67ème minute, œuvre de Adedi Komi Ferdinand.

"Cela a été un match très plaisant. Nous avons eu droit à de beaux spectacles de part et d'autre. Tant mieux pour la suite de la compétition", a été indiqué le Promoteur Honoré Kokouda ADONTUI.

Homme du match récompensé par Pommade Noire Bonus (PNB), Ayedi Koffi de Wogba n'a pas caché son émotion " Sans vous mentir, je suis très heureux. Le football, c'est le travail, lorsqu'on travaille, on

récolte toujours les fruits. Par rapport au match, nous avons décidé de gagner, mais l'homme propose, Dieu dispose. Le carton rouge a réduit un peu nos ef-



forts mais la prochaine fois, on ferait mieux" a-t-il déclaré après reçu avoir son prix des mains de Isaac AMENOU-GLO, Président de l'association Vo Wake Up.

De son côté, Akpaglo Yao Émile, entraîneur d'Adossoupeme se satisfait du nul " L'adversaire nous a dominés mais nous sommes contents de l'issue du match. Nous sommes venus pour gagner mais nous faisons avec ce score."

" Il y a encore du nouveau à Atikpame. Nous sommes au District très heureux des innovations. C'est le sport au service du développement. Nous allons accompagner le Promoteur pour qu'un jour on puisse

retenir que Atikpame s'est développé à travers le football. Relativement au match, on se croirait à une finale. Les deux équipes ont montré leurs potentialités. Nous souhaiterions que cela se poursuive ainsi jusqu'à la finale le 19 avril prochain " a indiqué Mensah Klousseh, Secrétaire Général du District Préfectoral de Football de Vo.

Placée sous le thème central " Reconversion de joueurs" avec d'autres sous-thèmes notamment " Sport et santé", " Sécurité routière et secourisme", Sport et développement communautaire " , " Gestion de



carrière de joueur", le Promoteur est revenu là-dessus lors de la cérémonie d'ouverture. Quelques formateurs sur les



thèmes retenus notamment Pascal Edoh Agbove, Expert en Décentralisation et Gouvernance Locale et Marcel AVOWLANOU, Directeur Général de Centre Safe Rule ont planté le décor sur les formations à venir.

Il est à noter aussi que le premier buteur de la compétition

ceux FC d'Atikpame a disposé de Union FC de Gleve 2 buts à 1

Kpokla Kodjovi a ouvert le score à la 2eme minute, Alowou Serges a corsé l'addition à la 57eme minute. A la 63eme minute, Adanto Kossi Géraud, a réduit la marque. Il a été désigné par la suite Homme du match

La compétition regroupe huit équipes réparties en deux poules de quatre.

Génération Foot de Wogba, Scorpions Noirs d'Adossoupeme, Victoire FC de Tabligbo et Dream Team de Vo forment la Poule A tandis que Lionceaux FC d'Atikpame, Union FC de Gleve, Young Stars Academy de Vogan et Dynamic FC d'Atchandome se retrouvent dans la Poule B

La compétition se poursuit le weekend prochain avec Young Stars Academy de Vogan # Dynamic FC d'Atchandome samedi 15 février suivi dimanche 16 février 2025 de Victoire FC de Tabligbo # Dream Team de Vo

La rédaction

Secteur de la Santé

VOICI LES CINQ RÉUSSITES TOGOLAISES EN 2024

Le Togo fait des avancées notables pour l'amélioration de son système de santé. Le pays offre à sa population un meilleur accès aux soins. Bien que des défis persistent encore, le président de la République Faure Essozimna Gnassingbé conduit des réformes ambitieuses qui renforcent la couverture sanitaire, luttent contre les maladies diverses et promeuvent le bien-être des citoyens.

L'un des plus grands efforts du gouvernement en matière de santé réside dans le développement et l'amélioration des infrastructures sanitaires sur l'étendue du territoire. De nouveaux hôpitaux et centres de santé sont construits, tandis que d'autres sont rénovés.

Le Togo subventionne l'accès aux soins de santé, notamment pour les populations les plus défavorisées. Un grand nombre de Togolais bénéficient désormais de soins médicaux gratuits ou à faible coût pour les maladies courantes, les

consultations préventives et les soins maternels. L'année 2024 s'est achevée avec de grandes réalisations.

L'Assurance maladie universelle

L'AMU est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Il se révèle comme étant un dispositif indispensable pour assurer une couverture santé pour tous les résidents.

Il est connu que la mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle est progressive, avec une intégration par catégories socioprofessionnelles. Dans les faits, les travailleurs salariés et retraités du secteur privé sont gérés par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

D'un autre côté, l'Inam assure la gestion de l'AMU pour les assujettis suivants que sont les fonctionnaires et agents de l'État, les titulaires des pensions civiles et militaires, les personnes et ménages vulnérables au titre du régime d'assis-

tance médicale...

Des milliards pour lutter contre le VIH, la tuberculose et le paludisme

Le mois de février 2024 a été marqué par une subvention. Elle pèse 74 milliards de francs CFA et couvre la période allant de 2024 à 2026.

Annoncée pour le Togo de la part du Fonds mondial, l'enveloppe est destinée à la lutte contre le Virus de l'immunodéficience humaine (VIH), la tuberculose et le paludisme.

C'est un soutien déterminant qui fait augmenter de 14 % le niveau de l'engagement financier par rapport au cycle précédent. Cela montre à quel point le Togo veut éradiquer ces maladies et permettre à la population de s'épanouir.

Un taux de 90 % d'accès aux soins

La présidence togolaise a fait savoir en juillet 2024 que le taux d'accessibilité aux soins de santé au Togo a atteint 90,7 % en 2023, contre 71 % en 2020. C'est une avancée obtenue grâce à des investissements massifs dans les infrastructures et des initiatives comme Wezou.

Au rang des réalisations, le pays a obtenu la construction de 86 nouvelles structures sa-



nitaires et la rénovation de 60 autres, financées à 40 milliards de francs. Le programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né Wezou touche revendiqué 600 000 bénéficiaires entre 2021 et 2024, permettant la réalisation de 3,2 millions de prestations, notamment des consultations prénatales et des accouchements assistés.

Un centre de cancer et l'équipement des hôpitaux

Pour lutter contre plusieurs types de cancer, il a été lancé la construction d'un centre national de traitement du cancer en novembre 2024. Il est équipé de technologies de pointe et s'active pour réduire

le taux de mortalité lié au cancer.

C'est au cours de la même année que le chef de l'État a fait procéder à la distribution des équipements médicaux pour 160 hôpitaux. Ils comprennent 7 000 lits d'hospitalisation, du matériel de laboratoire, des ambulances médicalisées et d'autres outils nécessaires à cette ère de la modernisation des centres de santé.

Le Togo s'engage donc à poursuivre ses efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 3, qui vise à garantir une vie en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous, à tous les âges.



AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

N° 001/2025/OTR/CG/CDDI/DEL

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 16 de la loi N° 2024-007 du 30 décembre 2024 portant loi de finances, exercice 2025 qui institue un régime douanier dérogatoire pour le gasoil destiné exclusivement au fonctionnement des machines et engins mobiles non routiers des industries extractives et manufacturières, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des opérateurs économiques que le bénéfice dudit régime est soumis aux conditions suivantes :

- être une industrie extractive ou manufacturière régulièrement installée sur le territoire national ;
- justifier de l'utilisation de machines et d'engins mobiles non routiers ;
- disposer d'un réservoir exclusivement dédié au stockage du gasoil destiné aux machines et engins mobiles non routiers ;
- soumettre au Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes, une demande précisant les quantités prévisionnelles de consommation annuelle du gasoil non routier ;
- produire une attestation de régularité fiscale en cours de validité.

Les demandes dûment accompagnées des documents requis, doivent être déposées au secrétariat du Commissaire Général de l'OTR au plus tard le 25 février 2025. Passé ce délai, les entreprises défaillantes ne pourront plus prétendre au bénéfice des modalités provisoires actuellement en vigueur pour la livraison du gasoil destiné au fonctionnement des machines et engins non routiers.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous pour le respect scrupuleux des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé le 27 janvier 2025

Philippe Kokou B. TCHODJÉ

Le Commissaire Général p.i

41, Rue des Imprimés - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

RECHERCHER POUR BATEL
www.otr.tg



OBSERVATOIRE TOGOLAIS DES MEDIAS

COMMUNIQUÉ

Relatif à la prorogation du délai de dépôt des productions dans le cadre du concours médiatique OTRÔTM

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) informe les professionnels des

« Les réformes majeures de l'OTR de 2014 à 2024 » que la date limite de dépôt

journalistiques mettant en lumière les réformes engagées par l'OTR au cours des

Les journalistes intéressés disposent donc d'un délai supplémentaire pour finaliser

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'OTR ou l'OTM aux

OTM



PRIMA

Spécial Fonctionnaires